

Conseil Municipal

Réunion du 3 avril 2025

20h00

Ordre du jour :

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du procès verbal du conseil municipal du 5 février 2025

Communications du Maire

Délibérations

Questions diverses

Agenda



Communications du Maire

- Etat civil
- Paris-Roubaix : interdictions de stationnement et routes barrées les 12 et 13 avril
- Sondage mercredi récréatif
- Benne déchets verts
- Moustiques
- Eglise Saint Martin : Point sur la campagne de financement et retour braderie
<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-martin-de-louvil>



Délibérations

- Approbation du compte de gestion 2024
- Compte administratif 2024
- Affectation du compte de résultat 2024
- Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales 2025
- Vote du budget primitif 2025
- Fongibilité des crédits en M57 pour 2025
- Vote des subventions 2025 aux associations
- Convention de groupement de commandes : Vérifications réglementaires des Etablissements Recevant du Public (ERP)
- Convention de groupement de commandes : Vérifications réglementaires et maintenance des extincteurs
- Subvention complémentaire pour l'aide à l'achat d'un vélo électrique
- Tarifs des concessions du cimetière communal
- Tarifs de location de la salle communale



Délibération : Approbation du compte de gestion 2024

- Présentation du budget primitif 2024, et des décisions modificatives
- Présentation des titres définitifs des créances à recouvrer, du détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, des bordereaux de titres de recettes, des bordereaux de mandats
- Présentation du compte de gestion établi par monsieur le Receveur



Délibération : Compte administratif 2024

- Monsieur Ziemniak est désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif
- Madame Faber se retire du débat et sort de la salle

Voir note de présentation synthétique du Compte Administratif 2024



Délibération : Compte administratif 2024 - Fonctionnement

RECETTES :

Chapitre	Recettes réelles de fonctionnement	Prévu	Réalisé
64	Charges de personnel	2 449,73 €	4 014,73 €
70	Produits des services et du domaine	57 530,00 €	78 494,45 €
73	Impôts et taxes	328 467,00 €	309 536,29 €
74	Dotations et participations	100 908,00 €	112 184,44 €
75	Autres produits de gestion courante	59 000,00 €	67 453,49 €
78	Reprises sur amortissements et provisions	2 000,00 €	2 000,00 €
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		550 354,73 €	573 683,40 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	143 181,59 €	
TOTAL GENERAL		693 536,32 €	573 683,40 €

DEPENSES :

Chapitre	Dépenses réelles de fonctionnement	Prévu	Réalisé
011	Moyens Généraux	165999,04 €	162 558,90 €
012	Charges de personnel	319104,50 €	318 921,74 €
14	Atténuation de produits	10 200,00 €	10 185,22 €
65	Autres charges de gestion courante	68 921,00 €	68 649,97 €
66	Charges financières	5255,62 €	5 255,62 €
67	Charges spécifiques	1 500,00 €	
68	Dotations aux amortissements	2 000,00 €	2 000,00 €
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		572 980,16 €	567 571,45 €
023	Virement à la section d'investissement	120 556,16 €	
TOTAL GENERAL		693 536,32 €	567 571,45 €



Délibération : Compte administratif 2024 - Investissement

RECETTES :

Chapitre	Recettes réelles d'investissement	Prévu	Réalisé
10	Dotations, fonds et réserves	69 078,68 €	83 215,08 €
13	Subventions	343 878,17 €	112 038,94 €
16	Emprunts, dépôts et cautionnements	1 500,00 €	1 080,00 €
	Résultat de fonctionnement reporté	120 556,16 €	
	TOTAL	535 013,01 €	196 334,02€

DEPENSES :

Chapitre	Dépenses réelles d'investissement	Prévu	Réalisé
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00 €	- €
21	Immobilisations corporelles	451 174,97 €	297 631,80 €
16	Emprunts, dépôts et cautionnements	40 033,32 €	39 403,32 €
	Solde d'exécution de la section d'investissement	42 804,72 €	
	TOTAL	535 013,01 €	287 035,12 €



Délibération : Affectation des résultats 2024

- Il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire

Résultats du compte administratif 2024

	Résultat de clôture 2023	Virement de la SF à la SI	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture 2024
INVEST	- 42 804,72 €		- 90 701,10 €	- 133 505,82 €
FONCT	185 986,31 €	42 804,72 €	6 111,95 €	149 293,54 €

Résultat de l'exercice 2024 (F+I)	15 787,72 €
-----------------------------------	-------------

RESTES A REALISER 2024	Dépenses	
	Recettes	

Solde des restes à réaliser (=Besoin de financement de la section d'investissement)	- 133 505,82 €
---	----------------

Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat - 133 505,82 €



Délibération : Affectation des résultats 2024

- Proposition d'affectation du résultat de la section de fonctionnement (le résultat d'Investissement reste toujours en Investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'Investissement)

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2024	149 293,54 €
Report (excédent ou déficit) du résultat d'investissement (ligne 001)	- 133 505,82 €
Solde disponible affecté comme suit au Budget Primitif 2025	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	149 293,54 €
Affectation Obligatoire	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	133 505,82€
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	0,00€
Total affecté au c/1068	133 505,82€
DEFICIT GLOBAL CUMULÉ AU 31/12/2024	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement du Budget 2025	0,00€



Délibération : Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales 2025

- Rappel du taux des taxes appliquées en 2024:

Taxe foncière « bâti » (TFPB) : 31,69 % sur une base d'imposition prévisionnelle de 716 398,00 €

Taxe foncière « non-bâti » (TFPNB) : 50,44% sur une base d'imposition prévisionnelle de 18 471,00€

- Le montant total du produit fiscal 2025 attendu est fixé à 242 839 €

- Conformément aux engagements pris par les élus du Conseil Municipal depuis le début du mandat, il est proposé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour 2025



Délibération : Vote du budget primitif 2025

- Proposition du budget primitif 2025

INVESTISSEMENT

Dépenses : 231 714,68 €

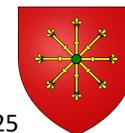
Recettes : 231 714,68 €

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 568 897,72 €

Recettes : 568 897,72 €

Voir note de présentation synthétique du Budget Primitif 2025



Délibération : Fongibilité des crédits en M57 pour 2025

- Pour rappel, la collectivité a adopté par la délibération n°29-2023 du conseil municipal en date du 13 décembre 2023 la nomenclature M57 à compter du 1er janvier 2024 et cette norme comptable s'appliquera au budget communal.
- « Dans la limite fixée à l'occasion du budget et ne pouvait dépasser 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, l'assemblée délibérante peut déléguer la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Dans ce cas, l'assemblée délibérante est informée de ces mouvements de crédits lors de sa plus proche séance ». (article L. 5217-10-6 du code général des collectivités territoriales)



Délibération : Subventions aux associations 2025

- Les élus siégeant au bureau d'une association bénéficiaire d'une subvention doivent se retirer du vote.
- Le versement de la subvention est conditionné au dépôt d'un dossier de demande de subvention par les associations mentionnées ci-dessous ainsi qu'au dépôt du compte rendu financier de subvention pour les associations ayant perçue une subvention communale l'année précédente.

Associations	Montant Subvention
Les Amis d'Edouardus	180,00€
Louvil avec Vous	180,00€
Louvil Evasion	180,00€
La Louviloise	180,00€
Union Nationale des Combattants n°364 – Cysoing Louvil	180,00€
Amicale pour le Don du Sang Bénévole Templeuve – Cappelle-En-Pévèle associé à Louvil	180,00€
Amicale Laïque de l'école publique Henri Millez	180,00€
Repair' café	180,00€
TOTAL	1440,00€



Délibération : Convention de groupement de commandes Vérifications réglementaires des Etablissements Recevant du Public (ERP)

- La Pévèle Carembault propose une convention de groupement de commandes relative aux Vérifications Réglementaires des Établissements Recevant du Public (ERP)
- La Pévèle Carembault serait coordonnateur de ce groupement de commandes afin de mutualiser les procédures et d'obtenir les meilleures conditions tarifaires



Délibération : Convention de groupement de commandes Vérifications réglementaires et maintenance des extincteurs

- La Pévèle Carembault propose une convention de groupement de commandes relative aux Vérifications Réglementaires et maintenance des extincteurs
- La Pévèle Carembault serait coordonnateur de ce groupement de commandes afin de mutualiser les procédures et d'obtenir les meilleures conditions tarifaires



Délibération : Subvention complémentaire pour l'aide à l'achat d'un vélo électrique

- Comme chaque année depuis 2019, Pévèle Carembault propose une subvention pour l'aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique neuf, d'un vélo électrique ou VTC électrique, ou d'une kit électrique.
- Une seule subvention de 200€ peut être accordée par an par foyer fiscal, en fonction des conditions établies :
<https://demarches.pevelecarembault.fr/mobilite/aide-lachat-dun-velo-ou-dun-kit-electrique>
- La commune propose d'accorder aux Louvillois ayant obtenu la subvention communautaire une subvention complémentaire d'un montant de 50€.



Délibération : Tarifs des concessions du cimetière communal

- L'indice INSEE des prix à la consommation des services funéraires est de 127,39 en février 2025 (122,18 en février 2024), soit 4% d'augmentation.

	2024		A partir du 1 ^{er} mai 2025	
	30 ans	50 ans	30 ans	50 ans
Concession cimetière 2m X 1m (maximum 3 personnes)	330,00€	550,00€	343,00€	572,00€
Columbarium et cave urne (maximum 2 personnes)		1100,00€		1144,00€

L'achat de la case (800,00€) et de la cave urne (770,00€) sont toujours à la charge des intéressés.

	2024	A partir du 1 ^{er} mai 2025
Droit de superposition	50,00€	52,00€
Scellement d'urnes (2 maximum)	50,00€	52,00€
Droit de dispersion des cendres au jardin du souvenir	50,00€	52,00€



Délibération : Tarifs de location de la salle communale

- Il est proposé d'augmenter les tarifs de location de la salle communale à compter du 1er octobre 2025 à hauteur de 50€ :

- Pour les Louvillois :	200,00€ sans vaisselle	250,00€ avec vaisselle
- Pour les extérieurs :	350,00€ sans vaisselle	400,00€ avec vaisselle
- Caution de	300,00	
- Il est proposé d'instaurer le principe du versement d'arrhes lors de la réservation, correspondant à la moitié du prix de location de la salle afin d'éviter les réservations abusives.



Questions diverses



Agenda prévisionnel

10/04 : Don du sang à Templeuve

12/04 : Repair Café

12 et 13/04 : Paris-Roubaix

23/04 : Atelier créatif en médiathèque (complet)

25/04 : Portes ouvertes de l'école Henri Millez

27/04 : Journée du souvenir des victimes de la déportation

30/04 : Réunion tranquillité seniors

30/04: Réunion publique modification allégée du PLU

8/05 : Commémoration 8 mai 1945

10/05 : Repair Café

15/05 : Animation Jeux en bois traditionnels en médiathèque

21/05 : Atelier créatif en médiathèque

11/06 : Conseil Municipal

21/06 : Fêtes des associations et de la musique

